

initiation aux gestes qui sauvent

Après les attentats de novembre 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur avec l'ensemble des acteurs du secours, organise des **séances d'initiation de 2 heures**.

Au cours de ces sessions gratuites, certains gestes qui sauvent seront enseignés : alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.

Ces gestes peuvent être pratiqués lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles comme les événements tragiques du 13 novembre 2015.

Ces sessions sont organisées sur l'ensemble du territoire français au cours du mois de février. Elles ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme mais chaque participant recevra une attestation délivrée par le formateur au nom du préfet.

A partir du 1^{er} février 2016, les personnes intéressées pourront s'inscrire via le site Internet de leur préfecture de département.

Pour aller plus loin : www.ilyadesgestesquisauvent.fr

Une session est prévue le 6 février 2016, tout près de chez vous, au Centre d'Incendie et de Secours de Auterive.

Inscription au standard du SDIS pendant les heures ouvrables : 05.61.06.37.00